



GAZETTE N° 15

Compte rendu du conseil municipal : 10 avril 2017

- Vente des bois : parcelle N° 10,14 et 28. La vente sera gérée en régie
- Attribution de subventions :
 - Natur'ailes : 800€
 - Sud Haute Marne Multimédia 800€
 - Bacchanal 800€
 - APEI foyer de Bize 150€
 - ADP3P Echo des 3 Provinces 150€
 - ARBBRE 100€
 - Donneur de sang 100€
 - Aux sources du Parc 30€ (adhésion)

Suivant les volontés de Monsieur Bournot, ancien maire, la commune a fait un don de 50 € à l'association de lutte contre le cancer « une rose, un espoir » en remplacement des fleurs offertes habituellement.

Devis SICAE EST :

Monsieur Lacroix, locataire de l'appartement situé 2 place de l'Eglise, a contesté son installation électrique. La SICAE nous a conseillé, pour être aux normes, d'installer un compteur pour la partie commune et de déplacer les deux compteurs situés dans le hall de l'appartement du RDC.

1^{er} devis : 714,29€ TTC (uniquement compteur partie commune)

2^{ème} devis : 1 457,77€ TTC (3 compteurs déplacés)

Le 2^{ème} devis est retenu.

Vote des 3 taxes :

Taxe d'habitation : 10,50%

Taxe foncière (bâti) 9,00%

Taxe foncière (non bâti) 19,13%

Rapport de la CLECT :

L'ancienne taxe CFE (Contribution Foncière des Entreprises) est devenue une FPU (Fiscalité Professionnelle Unique). Ce changement est devenu obligatoire depuis la fusion des trois communautés de communes au 1^{er} janvier 2017. Les deux autres communautés de communes ont dû s'aligner sur celle de Bourbonne les Bains.

Le 31 Mars, la commission a été convoquée pour se prononcer sur le mode d'attribution de la compensation lié au changement du mode de taxation professionnelle.

Les taux de la neutralisation retenue sont ceux de la CCVA. Les habitants de Varennes ne seront donc pas concernés.

Les taxes intercommunales des 2 autres communautés de communes seront harmonisées et équilibrées. Les unes baisseront et les autres augmenteront. Ce mode de taxation, doit être voté à l'unanimité des communes concernées et rattachées aux com/com de Bourbonne les Bains et de Chalindrey. La commune de Varennes a dû uniquement se positionner sur les attributions de compensation de droit commun.

Le conseil municipal après avoir délibéré, et à l'unanimité décide d'approuver le rapport de la CLECT et le montant de l'attribution de compensation de droit commun.

Approbation compte administratif :

Le compte administratif est clôturé avec un excédant : 312 335,81 €

Le détail est affiché au tableau à l'extérieur de la mairie.

Délibération d'affectation du résultat :

D001 : 87 565,33€	R002 : 312 335,81€	c/1068 : 87 565,30€
-------------------	--------------------	---------------------

Vote du budget primitif :

Fonctionnement	575 163,96€
----------------	-------------

Investissement	520 265,30€
----------------	-------------

Modification Bail de M. Lamiral J-P. :

Le bail a été modifié et le tarif sera au prorata suivant la surface restante.

Remboursement des frais des employés communaux.

La commune a décidé de rembourser sur justificatifs les frais de formations des employés communaux, qui ne sont pas pris en charge par le CNFPT – organisme de formations.

Convention Défis :

Comme chaque année le Conseil Municipal accepte de signer la convention avec Défis.

Avenant N° M. Besch :

L'avenant n° 1 de Monsieur BESCH, relatif à la convention de M.O du 4 juillet 2016, a été examiné par le conseil municipal. L'objet de cet avenant est de fixer provisoirement la répartition du montant des honoraires de maîtrise d'œuvre suivant le montant des travaux de la phase APD du 2 février 2017.

Renouvellement du contrat aidé :

Le conseil municipal a décidé de renouveler le contrat aidé de M. Dieudonné. Ce contrat sera de 26h hebdomadaire avec une aide financière de 85% du salaire hors charges.

Modification des baux communaux :

Mme Claudine Martinet a souhaité quitter le logement situé 19 place de l'église. Celui-ci sera attribué à M. Benoît Martinet à partir du 1^{er} juillet 2017 ou à la fin des travaux.

M. Kevin Quévy a quitté son logement situé 2 place de l'église. Celui-ci est réservé à l'installation provisoire du cabinet médical du Docteur, Mme Midy qui tiendra une permanence à partir du 1^{er} juillet :

le mardi après midi et le jeudi matin.

Nous attendons confirmation pour la permanence qui sera tenue par le Docteur, M. Winger, de Neuilly l'Evêque, probablement le mercredi matin.

Questions diverses :

Des renseignements seront demandés auprès du syndicat d'énergie pour séparer le réseau qui permettra de couper la lumière de l'église une partie de la nuit.

Mme Danrosey n'est pas satisfaite des travaux réalisés devant son domicile. L'employé de commune passera voir ce qu'il convient de faire.

Un rallye touristique de voitures anciennes passera à Varennes le dimanche 19 juillet 2017 vers 9h30.

KERMESSE DES ECOLES SAMEDI 1^{ER} JUILLET APRES-MIDI A PARTIR DE 16H SALLE M. ARLAND

DATES COMMUNALES A RETENIR :

Cérémonie au monument aux morts 14 juillet à 11h30

DATES DES ANIMATIONS ASSOCIATIVES A RETENIR

Natur'ailes : voir dépliant joint

RAPPEL HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE :

MARDI, JEUDI ET VENDREDI 9H30 à 11H30.

En dehors de ces horaires, en cas d'urgence, vous pouvez vous adresser au maire ou à l'un des 3 adjoints :

M. Olivier SAUSSOIS, Mme Véronique VOGT/HUSSON et Mme Sandra MAURON ;

HEURES DE L'AGENCE POSTALE :

MARDI, JEUDI, SAMEDI 8H30 à 11H30

LUNDI, VENDREDI 13H30 à 16H30

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS :

L'étang et la rigole	Mai/Juin	entr'in 52
Ravalement de la mairie coté sud	terminé	entreprise Dubois
Réhabilitation Lavoir rue Varandelle	mai à septembre	entreprise Dubois
Ecole	dossier en cours, suivi par l'architecte	appel d'offres, en attente du permis de construire, dossiers de subventions déposés.

Projet cantine pour l'école. Nous avons une réponse positive et l'ouverture aura lieu en septembre. **Nous sommes à la recherche d'une personne titulaire du bafa.**

Nettoyage du toit de l'Eglise

Une demande de subvention a été faite, le dossier est déposé.

RAPPEL

Les travaux entraînant des nuisances sonores sont autorisés aux horaires suivants : (informations départementales)

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 19h30

Samedi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00

En respectant ces horaires, vous respectez vos voisins.

Afin d'entretenir des relations de bon voisinage, la nuit, essayer d'éviter les démarrages bruyants des voitures, mais également les nuisances diurnes causées par les animaux domestiques.

Le 26 Mai 2017 à Coiffy le bas,

Messieurs et Mesdames détenteurs d'un affouage,

Les Affouages 2016-2017 se déroulent globalement bien, cependant il reste encore des cimes sur les tranches de la P15 et de la P33 (affouages de l'année dernière). Les détenteurs desdites cimes sont priés de les façonner avant la fin de l'été. Ce qui inclut également de débarrasser les tranches des branchages.

Pour rappel les lots d'affouages de 2015-2016 non terminés à l'issus de l'été seront distribués à d'autres affouagistes et les personnes n'ayant pas finis leurs lots ne s'en verront pas distribuer de nouveaux.



De plus dans la parcelle 15 plusieurs ornières ont été rebouchées sur les tranches sans accord de la commune, ni de l'ONF.

L'une desdites ornières abritait des pontes de sonneurs à ventre jaune.

Les sonneurs à ventre jaune sont des crapauds facilement reconnaissables, présents dans nos forêts, qui habitent notamment les ornières forestières et les fossés dans lesquels il pond au printemps.

Les sonneurs à ventre jaune et les amphibiens en règle générale sont des espèces protégées.

Les ornières forestières abritent souvent des pontes ou des amphibiens dès la fin de l'hiver aussi sauf en cas d'absence avéré d'amphibiens, il vous est demandé de contourner les ornières lorsque vous circulez en forêt.

Si vous estimez avoir besoin que l'on rebouche des ornières où tout autre travaux en forêts vous pouvez vous adresser à la commune et à l'ONF, mais en aucun cas les mener de votre propre chef.

Et fait rappel ici que vous êtes responsable de votre affouage ainsi que des gens qui le façonnent pour vous et avec vous.

Rappel aussi que la destruction de l'habitat d'une espèce protégée est un délit.

Bien à vous

Le garde forestier Loukas Benard

RAPPEL

Nous tenons à vous rappeler que l'ensemble des élus, des membres des commissions restent à votre disposition pour vous communiquer les informations que vous souhaitez et dans tous les domaines : communaux, intercommunaux, l'engagement et l'investissement des personnes impliquées dans les commissions.

Il y a un cahier de doléances et réclamations à votre disposition au secrétariat de mairie. Vous pouvez également venir en mairie nous rencontrer ou prendre rendez vous.

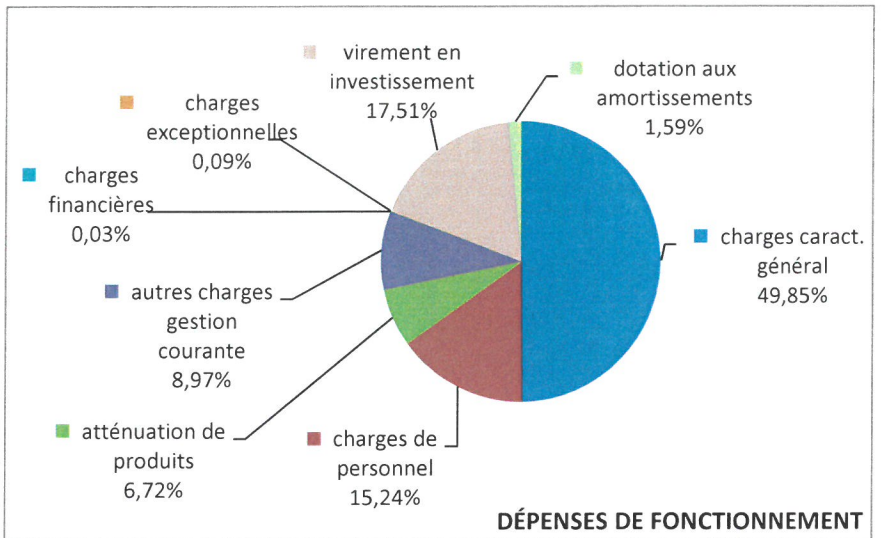
Une lettre anonyme ne sera ni lue ni affichée et suivant son contenu pourra faire l'objet d'une plainte.

Dans la mesure de nos connaissances, nous vous répondrons.

Le Maire

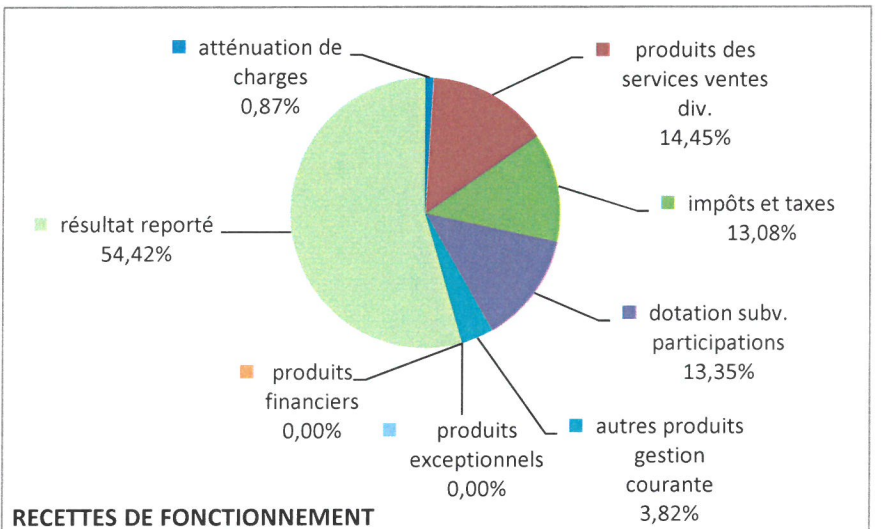
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

charges caract. général	286 702,96 €
charges de personnel	87 660,00 €
atténuation de produits	38 626,00 €
autres charges gestion courante	51 600,00 €
charges financières	200,00 €
charges exceptionnelles	500,00 €
virement en investissement	100 702,15 €
dotations aux amortissements	9 172,85 €
575 163,96 €	



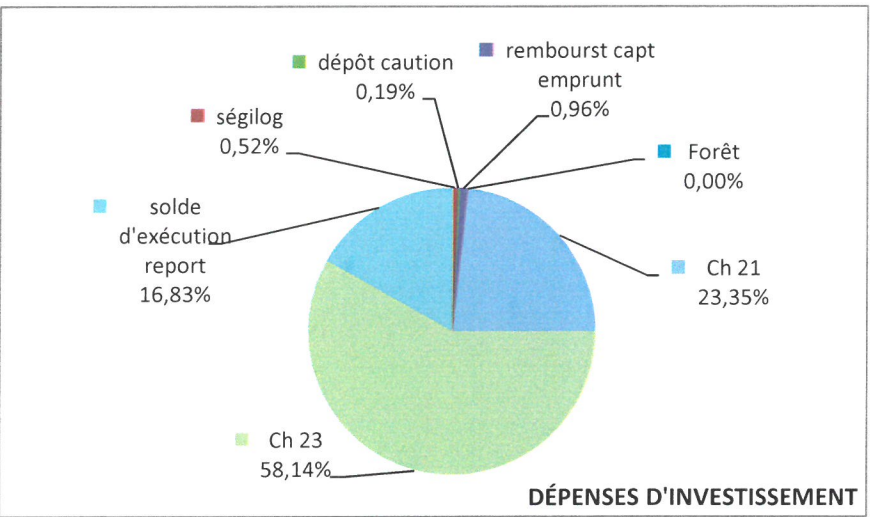
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

atténuation de charges	5 000,00 €
produits des services ventes div.	83 100,00 €
impôts et taxes	75 244 €
dotations subv. participations	76 800,00 €
autres produits gestion courante	22 000,00 €
produits financiers	0,00 €
produits exceptionnels	0,00 €
résultat reporté	313 019,96 €
575 163,96 €	



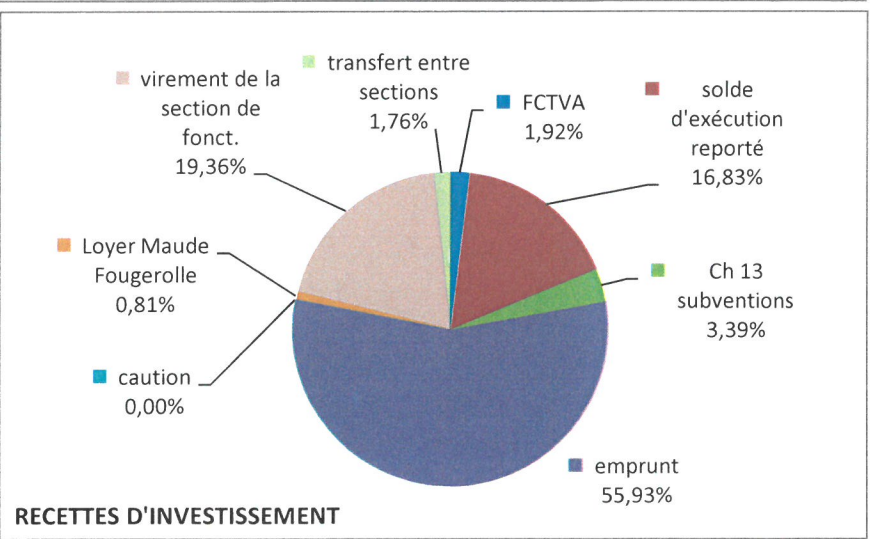
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

ségilog	2 700,00 €
dépôt caution	1 000,00 €
remboursst capt emprunt	5 000,00 €
Forêt	0,00 €
Ch 21	121 500,00 €
Ch 23	302 500,00 €
solde d'exécution report	87 565,30 €
520 265,30 €	



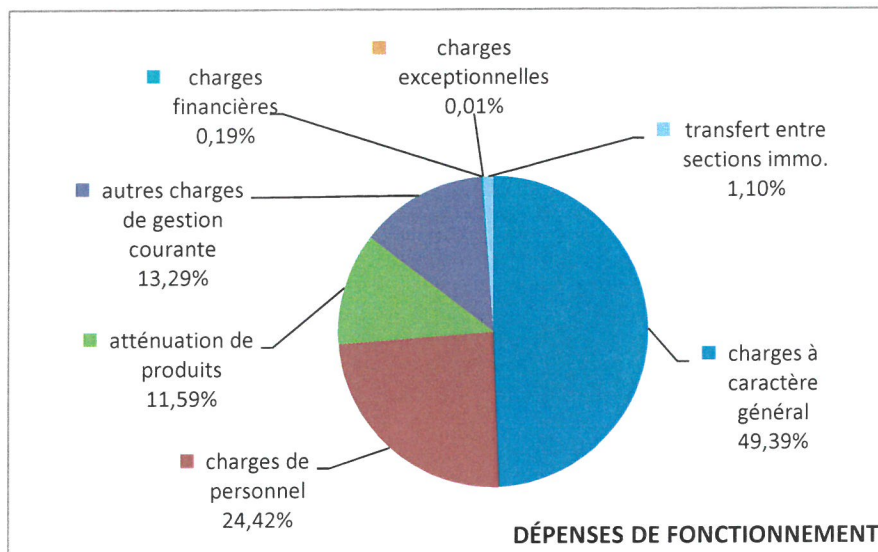
RECETTES D'INVESTISSEMENT

FCTVA	10 000,00 €
solde d'exécution reporté	87 565,30 €
Ch 13 subventions	17 625,00 €
emprunt	291 000,00 €
caution	0,00 €
Loyer Maude Fougerolle	4 200,00 €
virement de la section de fonct.	100 702,15 €
transfert entre sections	9 172,85 €
520 265,30 €	



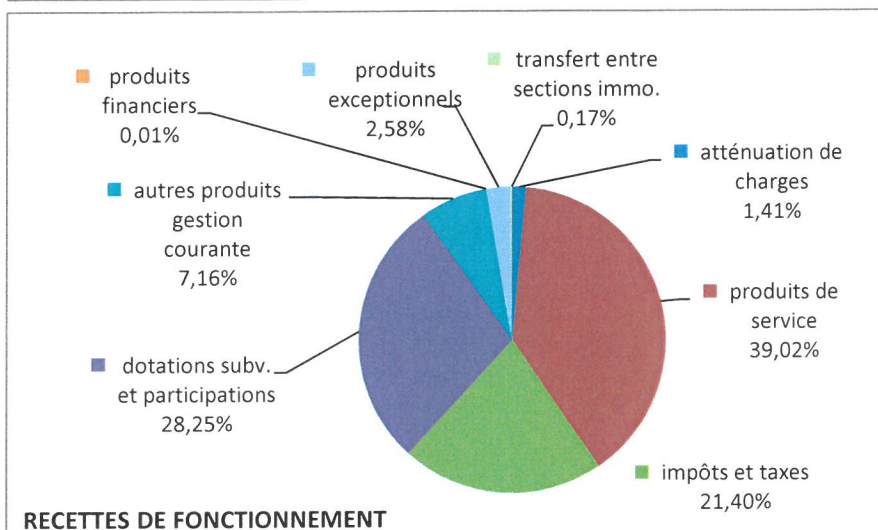
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

charges à caractère général	163 834,90 €
charges de personnel	81 007,95 €
atténuation de produits	38 445,00 €
autres charges de gestion courante	44 078,02 €
charges financières	646,20 €
charges exceptionnelles	39,64 €
transfert entre sections immo.	3 648,30 €
331 700,01 €	



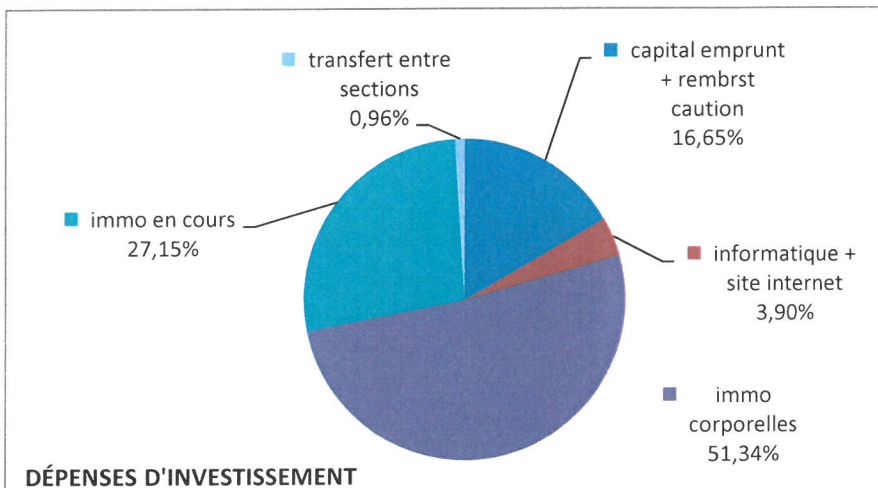
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

atténuation de charges	5 318,95 €
produits de service	146 694,53 €
impôts et taxes	80 470,44 €
dotations subv. et participations	106 210,74 €
autres produits gestion courante	26 927,94 €
produits financiers	19,76 €
produits exceptionnels	9 693,49 €
transfert entre sections immo.	646,28 €
375 982,13 €	



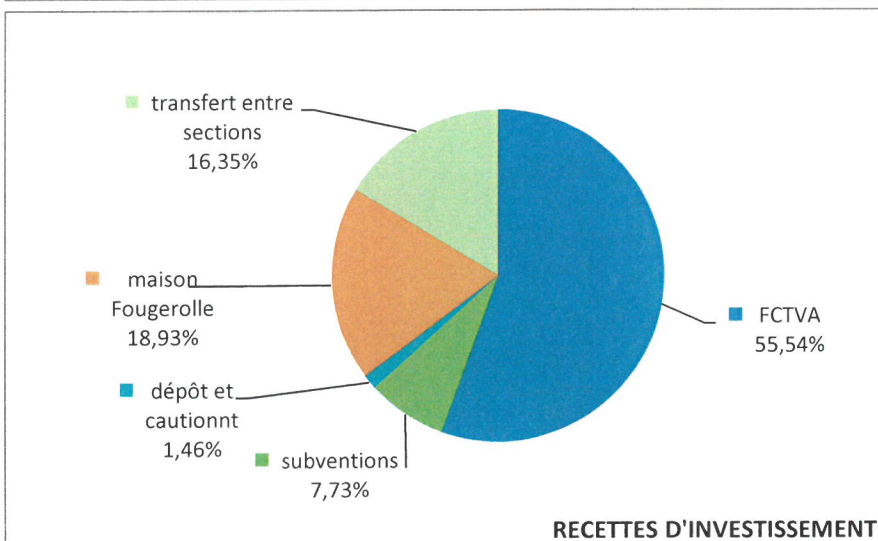
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

capital emprunt + rembrst caution	11 154,96 €
informatique + site internet	2 610,00 €
immo corporelles	34 400,28 €
immo en cours	18 194,85 €
transfert entre sections	646,28 €
67 006,37 €	



RECETTES D'INVESTISSEMENT

FCTVA	12 393,00 €
subventions	1 724,00 €
dépôt et cautionnt	325,00 €
maison Fougerolle	4 224,96 €
affectation du résultat	
transfert entre sections	3 648,30 €
22 315,26 €	



COMPTE ADMINISTRATIF 2016 SYNTHÈSE

DEPENSES		RECETTES	
Fonctionnement			
Ch 011 charges à caractère général	163 834,90	Ch 013 atténuation de charges	5 318,95
Ch 012 charges de personnel	81 007,95	Ch 70 produits de service	146 694,53
Ch 014 atténuations de produits	38 445,00	Ch 73 impôts et taxes	80 470,44
Ch 65 autres charges de gestion courante	44 078,02	Ch 74 dotations subven et participations	106 210,74
Ch 66 charges financières	646,20	Ch 75 autres produits gestion courante	26 927,94
Ch 67 charges exceptionnelles	39,64	Ch 76 produits financiers	19,76
Ch 042 transfert entre sections immo.	3 648,30	Ch 77 produits exceptionnels	9 693,49
		Ch 042 transfert entre sections immo.	646,28
			-
	331 700,01		375 982,13

Investissement

Ch 16 capital emprunt + rembrst caution	11 154,96	c/ 10222	FCTVA	12 393,00
Ch 20 informatique + site internet	2 610,00			
	-	Ch 13 subventions		1 724,00
Ch 21 immo corporelles	34 400,28	c/ 165	dépôts et cautionnt	325,00
Ch 23 immo en cours	18 194,85	c/ 1676	maison Fougerolle	4 224,96
		c/ 1068 affectation du résultat		-
Opération d'ordre		Opération d'ordre		
Ch 040 tranfert entre sections	646,28	Ch 040 tranfert entre sections		3 648,30
	67 006,37			22 315,26

Exécution du budget

	Mandats émis	Titres émis
Fonctionnement	331 700,01	375 982,13
Investissement	67 006,37	22 315,26
Résultat de l'exercice 2016	398 706,38	398 297,39

-408,99 € = résultat de l'exercice

Reprise des résultats antérieurs

	Dépenses	Recettes
002 résultat d'exploit.reporté		312 744,80
001 solde d'exécution de la SI reporté		

Total des dépenses et recettes de l'exercice (avec reprise des résultats antérieurs)

	Dépenses	Recettes
Exploitation	331 700,01	688 726,93
Investissement	67 006,37	22 315,26
Résultat de clôture	398 706,38	711 042,19

312 335,81 €
= résultat global de clôture

BUDGET PRIMITIF 2017 **FONCTIONNEMENT****Dépenses**

Ch 011 charges caract.général	286 702,96 €
Ch 012 charges de personnel	87 660,00 €
Ch 014 atténuation de produit	38 626,00 €
Ch 65 autres charges gest cot	51 600,00 €
Ch 66 charges financières	200,00 €
Ch 67 charges exceptionnelles	500,00 €

opération d'ordre

C/ 023 virement en investisse	100 702,15 €
C/ 042 dotation aux amortisst	9 172,85 €

575 163,96 €**Recettes**

Ch 013 atténuations de charges	5 000,00 €
Ch 70 produits des services ventes c	83 100,00 €
Ch 73 impôts et taxes	75 244,00 €
Ch 74 dotation subv participations	76 800,00 €
Ch 75 autres produits gestion courar	22 000,00 €
Ch 76 produits financiers	- €
Ch 77 produits exceptionnels	- €

C/ 002 résultat reporté	313 019,96 €
-------------------------	--------------

575 163,96 € **INVESTISSEMENT****Dépenses**

C/ 205 ségilog	2 700,00 €
C/ 165 dépôt caution	1 000,00 €
C/ 1641 rembourst capt emprt	5 000,00 €
C/ 2117 Forêt	0,00 €
Ch 21	121 500,00 €
Ch 23	302 500,00 €

D001 solde d'exécution report	87 565,30 €
-------------------------------	-------------

520 265,30 €**Recettes**

C/ 10222 FCTVA	10 000,00 €
c/ 1068 solde d'exécution reporté	87 565,30 €

Ch 13 subventions	17 625,00 €
-------------------	-------------

c/ 1641 emprunt	291 000,00 €
-----------------	--------------

C/ 165 caution	0,00 €
----------------	--------

c/ 1676 Loyer Maude Fougerolle	4 200,00 €
--------------------------------	------------

opération d'ordre

C/ 021 virement de la section de fonc	100 702,15 €
C/ 040 transfert entre sections	9 172,85 €

520 265,30 €

VARENNES SUR AMANCE

DETAIL DEPENSES

DETAIL RECETTES

C/ 21

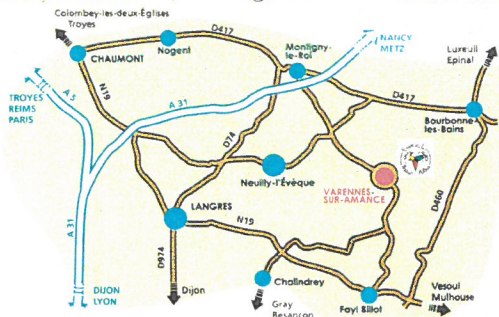
Chaudières	21312 école	9 200,00 €			
2017-02	21311 pte salle	11 100,00 €	1322	4 586,00 €	région
	21312 logement	7 600,00 €			
Façade pignon sud	21311	20 500,00 €	1323	3 399,00 €	départ.
2017-03					
2 digues étang	2113	28 500,00 €	1323	4 699,00 €	départ.
2017-04					
Réfection lavoir	21318	19 600,00 €			
2017-05					
Ruisseau pré soir	2118	17 000,00 €			
2017-07					
Compteurs eau	21531	2 500,00 €			
2017-08					
Mobilier biblio armoire	2151	5 000,00 €			
table forêt	2188	500,00 €			
			1323	4 941,00 €	voirie

C/ 23

Menuiseries	2313	11 500,00 €
2017-06		
Ecole	2313	291 000,00 €
2017-01		

TOTAL 424 000,00 €

17 625,00 €



Boutique	Winkel	Shop
Heures d'ouverture	Openingstijden	Business hours
10h30 - 13h30 mardi et vendredi ou sur demande	10.30 - 13.30 dinsdag en vrijdag of op aanvraag	10:30 - 13:30 tuesday and friday or on request

Vous y trouverez un dépôt-vente de produits du terroir:

- tisanes, sels aux herbes, pestos.
- produits de la ruche: miel, cosmétiques.
- gourmandises sauvages: biscuits et chocolats aux plantes (période de Noël).
- pain bio sur commande (livraisons vendredi matin).
- vannerie et kit d'arbre à cabane.



Tel: 06.11.89.02.61 ou 03.25.84.31.46
 Email: association.naturailles@orange.fr
 Site web: www.associationnaturailles.fr

21 Place de l'Église, 52400

Varennes-sur-Amance

Nos Ateliers à Varennes sur Amance

Des moments conviviaux pour apprendre, créer et échanger en harmonie avec notre environnement.

- 16 juillet**
- Portrait de plantes : entrez dans la magie des plantes et leurs propriétés bienfaitantes, par la forme, la couleur et la matière.
 - Fleurs comestibles : partons découvrir les fleurs qui se mangent, et préparons ensemble des bonbons de plantes cristallisés.
 - Yoga : pour explorer son corps, être à l'écoute de son être profond, accéder aux mystères de la transformation.
 - Ateliers enfants: jeux, bricolage nature.

- 13 août**
- Barbecue végétarien : venez découvrir les délices d'un barbecue végétarien.
 - Pâtisserie sans gluten : quand on est allergique ou intolérant au gluten, c'est possible de manger tout en se faisant plaisir.
 - Chocolat: venez égailler vos papilles et découvrir le monde du chocolat.
 - Ateliers enfants: jeux, bricolage, jardinage.



- 17 sept**
- La cuisine végétarienne : un jour sans viande, une cuisine joyeuse, saine et généreuse.
 - Insectes d'automne : Partez à la découverte de la vie des petits habitants du jardin.
 - La terre, ancre de vos rêves : donnez forme par la matière et le volume à des créations imaginaires.
 - Ateliers enfants: jeux, bricolage, jardinage.

Tarif plein : 15 € Tarif 6-12 ans : 6€
 Tarif réduit : 12 € (Adhérents, chômeurs, étudiants, 12-18 ans)

Réservation impérative

par mail ou téléphone 48h minimum avant l'atelier!

HORAIRE: 14h - 18h - 2 ateliers au choix

06.11.89.02.61 ou 03.25.84.31.46

Programme 2017
 Bien être
 Nature Créativité

Temps fort
Dimanche 27 août
 Une journée pour prendre soin de soi et de la terre
 Ateliers NATUR'AILES, repas "mandala",
 + "Planetary Dance"

En coopération avec
 la Cie les Décisifs (Clara Cornil & David Subal)
 et Ô Palais des fées

Les Autres Activités

(à la carte)

- Accueil de groupes constitués sur les thématiques suivantes au choix:
 - les plantes aromatiques
 - les remèdes de nos ancêtres
 - la cuisine végétarienne/sans gluten



- Nous nous déplaçons dans votre structure:
 - animations nature: goût, jardinage
 - conférences sur l'usage des plantes aromatiques

- Visite des jardins enchantés & goûter des fées :

8€50

Sur réservation les vendredis en juillet/août - 15h à 16h30
 Informations : 06.11.89.02.61